

Votre commune en chiffres: Nijlen

SPF Economie, DG Statistique et information économique

Introduction

Nijlen :

- Nijlen est une commune de la province d'Anvers et fait partie de la Région flamande.
- Ses communes voisines sont Berlaar, Grobbendonk, Heist-op-den-Berg, Herenthout, Lierre, Ranst et Zandhoven.
- Nijlen a une superficie de 39,1 km^2 et compte 21.824 * habitants, soit une densité de 558,3 habitants par km^2 .
- 63% * de sa population a entre 18 et 64 ans.
- Parmi les 589 communes belges, elle se situe à la 247ème † place par rapport au revenu moyen net par habitant le plus élevé et à la 105ème ‡ place par rapport aux prix des terrains à bâtir les plus chers.

*. Situation au 1/1/2011

†. Revenus de l'année 2009 - Exercice d'imposition 2010

‡. Année de référence : 2011

1 Table des matières

2 Population

- Composition de la population
- Pyramide des âges pour Nijlen

3 Territoire

- Densité de population pour Nijlen et ses communes limitrophes
- Occupation du sol

4 Immobilier

- Prix des terrains à bâtir en Belgique
- Prix des terrains à bâtir pour Nijlen et environs
- Prix des terrains à bâtir : classement

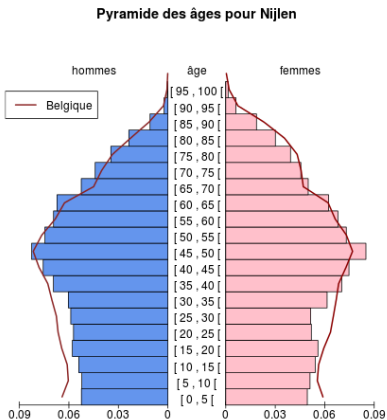
5 Revenus

- Revenu annuel moyen net par habitant en Belgique
- Revenu annuel moyen net par habitant pour Nijlen et environs
- Evolution du revenu annuel moyen net par habitant

Composition de la population

	1er janvier 2001		1er janvier 2011		Evolution effectifs
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	
Total tous ages confondus	20.499	100%	21.824	100%	↗↗
Total < 18 ans	4.037	20%	4.131	19%	↗
Total ≥ 18 et ≤ 64 ans	13.169	64%	13.768	63%	↗
Total 65 ans et +	3.293	16%	3.925	18%	↗↗
Femmes tous ages confondus	10.266	100%	11.004	100%	↗↗
Femmes < 18 ans	1.947	19%	2.074	19%	↗↗
Femmes ≥ 18 et ≤ 64 ans	6.491	63%	6.826	62%	↗↗
Femmes 65 ans et +	1.828	18%	2.104	19%	↗↗
Hommes tous ages confondus	10.233	100%	10.820	100%	↗↗
Hommes < 18 ans	2.090	20%	2.057	19%	↘
Hommes ≥ 18 et ≤ 64 ans	6.678	65%	6.942	64%	↗
Hommes 65 ans et +	1.465	14%	1.821	17%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base du Registre national (SPF Intérieur).

Densité de la population pour Nijlen et ses communes limitrophes

Commune	Densité de la population (<i>hab./km²</i>)			Classement	
	2001	2011	Evolution	2001	2011
Ranst	404,2	422,7	↗	211	215
Zandhoven	302,8	312,5	↗	278	282
Berlaar	413,8	443,2	↗↗	206	202
Heist-op-den-Berg	432,5	465,4	↗↗	197	191
Lierre	651,6	686,5	↗↗	122	117
Nijlen	524,4	558,3	↗↗	162	160
Grobbendonk	369,7	389,7	↗↗	233	229
Herenthout	353,1	370,4	↗	242	243

↘ ↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer la densité de la population d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus densément peuplée, à 589, pour la commune la moins densément peuplée.

Occupation du sol

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Total des parcelles non-bâties	2.981,9	76.3%	2.882,2	73.7%	↘
Total des parcelles bâties	684,3	17.5%	769,7	19.7%	↗
Superficie non-cadastrée	243,0	6.2%	257,2	6.6%	↗ ↗
Superficie totale	3.909,1	100.0%	3.909,1	100.0%	→

↘ ↘ : < -5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : > +5%;

Remarques méthodologiques :

- Exemples de surfaces non cadastrées : routes, espaces publics,
- La surface bâtie inclut l'ensemble de la parcelle, y compris les terrains annexes aux constructions (jardins, etc.) ; la surface bâtie peut comprendre une portion de parcelles non bâties.
- La surface non bâtie inclut des parcelles étendues (plus de 50 ares) contenant une construction, ainsi que les parcs, terrains de sport, terrains industriels, chemins cadastrés, terrains vagues et autres surfaces urbanisées.

Occupation du sol : Parcelles bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Appartements	3,6	0.1%	9,8	0.3%	↗↗
Buildings	2,3	0.1%	4,2	0.1%	↗↗
Maisons et fermes	539,0	13.8%	606,5	15.5%	↗↗
Annexes, y compris les serres	30,0	0.8%	36,9	0.9%	↗↗
Ateliers et bâtiments industriels	23,5	0.6%	23,6	0.6%	→
Bâtiments de stockage	11,1	0.3%	11,6	0.3%	↗
Immeubles de bureaux	0,6	0.0%	0,8	0.0%	↗↗
Bâtiments commerciaux	17,2	0.4%	16,8	0.4%	↘
Bâtiments publics	0,9	0.0%	0,8	0.0%	↘↘
Bâtiments d'utilité publique	3,2	0.1%	3,9	0.1%	↗↗
Bâtiments destinés à l'aide social et santé	5,6	0.1%	6,2	0.2%	↗↗
Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture	10,8	0.3%	11,6	0.3%	↗↗
Bâtiments destinés aux cultes	1,7	0.0%	1,7	0.0%	→
Bâtiments destinés aux récréations et sports	34,0	0.9%	34,4	0.9%	↗
Autres (parcelles bâties)	0,8	0.0%	0,8	0.0%	↗
Total des parcelles bâties	684,3	17.5%	769,7	19.7%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Total des parcelles non-bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Ranst	2.914,0	66.9%	2.831,6	65.0%	↘
Zandhoven	2.933,7	73.2%	2.861,6	71.4%	↘
Berlaar	1.918,5	78.1%	1.848,6	75.2%	↘
Heist-op-den-Berg	6.337,7	73.3%	6.124,3	70.8%	↘
Lierre	3.438,2	69.2%	3.344,6	67.3%	↘
Nijlen	2.981,9	76.3%	2.882,2	73.7%	↘
Grobbendonk	1.957,9	69.0%	1.900,9	67.0%	↘
Herenthout	1.932,3	82.1%	1.892,8	80.4%	↘

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Maisons, fermes et appartements

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Ranst	504,7	11.6%	563,3	12.9%	↗↗
Zandhoven	485,8	12.1%	541,2	13.5%	↗↗
Berlaar	282,3	11.5%	324,3	13.2%	↗↗
Heist-op-den-Berg	1.353,7	15.7%	1.524,3	17.6%	↗↗
Lierre	547,3	11.0%	599,4	12.1%	↗↗
Nijlen	542,5	13.9%	616,3	15.8%	↗↗
Grobbendonk	360,4	12.7%	396,5	14.0%	↗↗
Herenthout	229,2	9.7%	248,6	10.6%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Ranst	4,4	0.1%	4,3	0.1%	↘
Zandhoven	7,2	0.2%	7,2	0.2%	→
Berlaar	6,8	0.3%	6,8	0.3%	→
Heist-op-den-Berg	22,3	0.3%	22,7	0.3%	↗
Lierre	28,4	0.6%	26,7	0.5%	↘ ↙
Nijlen	10,8	0.3%	11,6	0.3%	↗ ↘
Grobbendonk	13,5	0.5%	3,4	0.1%	↘ ↙
Herenthout	3,2	0.1%	3,1	0.1%	↘

↘ ↙ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↘ : >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Bâtiments destinés aux récréations et sports

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Ranst	43,6	1.0%	45,6	1.0%	↗
Zandhoven	50,3	1.3%	46,0	1.1%	↘ ↙
Berlaar	17,2	0.7%	17,2	0.7%	→
Heist-op-den-Berg	86,1	1.0%	82,9	1.0%	↘
Lierre	51,7	1.0%	51,6	1.0%	→
Nijlen	34,0	0.9%	34,4	0.9%	↗
Grobbendonk	39,5	1.4%	46,5	1.6%	↗ ↘
Herenthout	15,9	0.7%	19,4	0.8%	↗ ↘

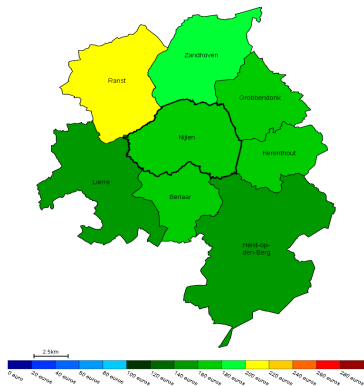
↘ ↙ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↘ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir en Belgique



Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir pour Nijlen et environs



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Prix moyens des terrains à bâtir : classement

Classement	Commune	Prix (€/m ²)
20	Lint	310
28	Wommelgem	279
40	Boechout	263
80	Ranst	204
89	Zandhoven	193
105	Nijlen	179
115	Grobbendonk	174
134	Berlaar	167
138	Herenthout	166
151	Lierre	158
193	Heist-op-den-Berg	142

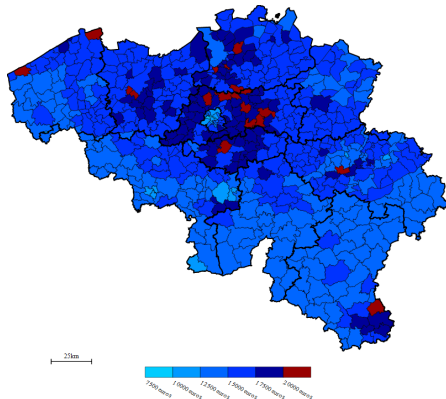
Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer le prix des terrains à bâtir d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus chère, à 589, pour la commune la moins chère.
- Les 10 communes reprises dans le tableau sont : votre commune, ses communes limitrophes et quelques autres communes choisies aléatoirement.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Revenu annuel moyen net par habitant (€) - Revenus 2009



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par l'administration fiscale (SPF Finances).

Revenu annuel moyen net par habitant (€) pour Nijlen et environs

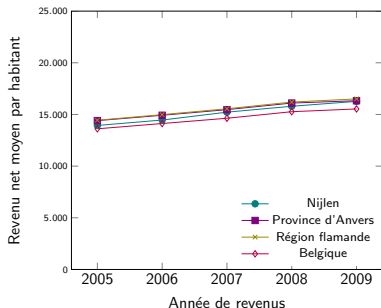
Commune	Revenu net moyen par habitant			Classement	
	2005	2009	Evolution	2005	2009
Ranst	15.424	17.833	↗↗	100	99
Zandhoven	15.244	17.583	↗↗	117	114
Berlaar	13.968	16.486	↗↗	261	226
Heist-op-den-Berg	14.214	16.371	↗↗	229	238
Lierre	14.974	17.041	↗↗	144	158
Nijlen	13.936	16.268	↗↗	268	247
Grobbendonk	14.994	17.543	↗↗	141	118
Herenthout	13.873	15.716	↗↗	277	303

↘ ↙ : < -5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : de +1% à +5%; ↗↗ : > +5%;

Remarques méthodologiques :

- Le revenu annuel moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.
- Le classement permet situer le revenu annuel moyen net par habitant d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune aux revenus les plus élevés, à 589, pour la commune aux revenus les plus bas.

Evolution du revenu annuel moyen net (€) par habitant



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.